

AVIS D'ATTRIBUTION

Identification de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE SAINT ANDRE DE CORCY

Procédure de passation : procédure adaptée selon article 28 du Code des Marchés Publics –
Marché à bons de commande (art 77 du CMP)

OBJET du MARCHÉ : Consultation pour l'ENTRETIEN DES DEUX TERRAINS DE
FOOTBALL DE LA COMMUNE. Durée un an renouvelable 3 fois.

TITULAIRE DU MARCHÉ :

COSEEC France
PAE Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY

MONTANT DU MARCHÉ :

Marché à bons de commande : minimum annuel 8 000€ HT maximum annuel 20 000€ HT

DATE DE NOTIFICATION : 30 Mars 2009